

# Commune de Parenty

Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal  
séance du 21 Octobre 2022.

Le vendredi 21 octobre 2022, à 20 heures, sur convocation du maire Serge Depraïter, les membres du Conseil municipal se sont réunis en mairie de Parenty.

Étaient présents : Serge Depraïter - Marie Andrieu- Olivier Delsaux - Frédéric Dupend - Michel Gourlain - Marie-France Huchin - Ludovic Lozinguez - Thomas Peron - Julien Mailly - Rémi Marbeuf.

Étaient absents excusés : Élisabeth Lemor qui a donné procuration à Marie-France Huchin - Carine Fourcroy - Philippe Duboëlle qui a donné procuration à Serge Depraïter - Sébastien Hibon et Damien Leduc.

Michel Gourlain est désigné secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 16 septembre 2022 étant adopté à l'unanimité des membres, le Conseil est invité à débattre les points à l'ordre du jour.

## Signalétique dans le village

Comme indiqué dans le PV du 16 septembre 2022, la mise en place de panneaux de signalisation visant à réduire la vitesse et une bonne gestion de la voirie s'impose . Un devis a été demandé à la société T1 De St-Martin Boulogne pour la fourniture qui se monte à 3 634,00 € HT

- Rue des Hêtres :

Il est donc décidé de mettre en place, face à l'équipement sportif pour la sécurité des enfants, une zone « 30 ». Charge à l'entreprise Lefrançois TP de réaliser 2 dos d'ânes avec la signalisation adéquate. Un panneau de position parking ainsi qu'un panneau « Le Parencity » seront également installés.

Il est décidé également la pose de 2 panneaux d'interdiction de stationnement rue de la Forêt au chemin de la Rougemare. Il sera pour cela fait un point après quelques mois de fonctionnement. Pose de panneaux de limitation de tonnage à 7 T sur l'ensemble de la rue.

- Rue Campaliame :

La vitesse dans la rue sera limitée à « 30 » .

- Chemin du Bois de Caumont :

Pose d'un panneau de limitation tonnage porté à 3,5 T sur l'ouvrage d'art.

- Pose sur diverses voies en remplacement de panneaux vétustes de nouveaux panneaux.

- Fin novembre il sera proposé à la commission travaux de faire le tour de la commune pour recenser les haies non entretenues et de faire le point sur le chemin rural de Parenty à Bezinghen.

## Commémoration du 11 Novembre

Le départ de la mairie est à 11h pour le dépôt d'une gerbe suivi d'un vin d'honneur à

la salle des fêtes. Les enfants du RPI seront présents.

## Arbre de Noël

Le comité des fêtes, La Bibliothèque, le club de l'avenir et la commune organisent un spectacle le 11 décembre intitulé « Noël au grenier ». Cela sera explicité sur le site de la commune et Facebook.

Le thème pour Noël s'organise autour des « Lutins ». Ludovic Lozinguez vous attend à l'atelier peinture. Installation le 26 novembre à 14h.

## Colis des anciens

Environs 65 colis vont être distribués d'une valeur de 35€ vont être distribués aux aînés ainsi qu'au personnel communal. Ils seront confectionnés par « Course Fa'Syl ». Distribution le 10 décembre, RDV en mairie à 9h30.

## Aménagement du centre du village

Une réunion à lieu en mairie mercredi avec la commission travaux, les bureaux d'études (RESELVIA & IDEA) et certains élus du département, Région ..., pour faire le point sur les études et le montage des dossiers de subvention.

Ainsi, le Conseil municipal donne pouvoir à Mr Le Maire ou son représentant pour instruire les demandes de subventions auprès des différents organismes (Etat, Région, Département....) et signer toutes les pièces afférentes .

## Points divers

- Sollicité par la Fondation du Patrimoine, la commune verse sous forme de subvention la somme de 75€.
- Les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) souhaitent avoir une personne référente pour la commune. Michel Gourlain est désigné.
- La Bibliothèque organise une soirée Halloween le 28 octobre à 20h salle des fêtes.
- Sollicité par un commerçant ambulant pour la vente de pizzas le samedi en soirée, la commune donne son accord pour le stationnement sur le parking de la mairie. Néanmoins le commerce local sera informé.
- Mme Deruelle secrétaire de mairie, a sollicité une mise a disposition pour 6 mois à partir du 1<sup>er</sup> décembre 2022. Mr Le Maire va se rapprocher du service de gestion pour son remplacement par un contractuel pour une durée de 6 mois.
- Rémy Marbeuf sollicite les bonnes volontés pour terminer les aménagements du vestiaire et rappelle les désordres sur le City-Stade (terrain de boules et stabilité des bancs. M.Gourlain adressera un courrier à l'entreprise Leroy TP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Ainsi fait et délibéré.